



LE MESSENGER

Octobre 2024

DEPUIS 1806

FIERS DE NOTRE
PASSÉ
UNIS DANS LE
PROGRÈS

MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour tout le monde,

Nous entamons l'automne de belle façon, avec l'acceptation récente d'un don écologique consenti à la municipalité par Lucie Gaudreau et Jean Bonicalzi. Le terrain vacant, qui est situé sur la Route 237 Sud à l'intersection du chemin Richford, sera éventuellement aménagé en vue d'en faire un lieu d'observation et d'apprentissage de la riche biodiversité qui le compose.

Merci aux donateurs, et merci à la Fiducie foncière du mont Pinnacle qui a pris en charge l'obtention d'un avis professionnel afin d'établir la valeur écologique et l'écosensibilité du terrain. Les anciens propriétaires nous reviendront dans les prochaines semaines avec une proposition d'un nom qu'ils souhaitent donner à ce parc. On vous en reparle!

Puisqu'il est question de noms...

Le Conseil a adopté, lors de sa dernière séance, le nouveau nom qu'il souhaite donner au parc Municipal situé sur le chemin Richford. Il s'agit du **parc Jane-Freligh**, en l'honneur de cette citoyenne qui s'est battue pour la reconnaissance de ses droits au 19^e siècle.

L'histoire de Jane (1803-1863), fille unique de Richard Van Vliet Freligh et de Mary Marvin de Frelighsburg, et petite-fille d'Abraham Freligh qui a donné son nom à notre village, fait partie d'une véritable saga familiale. Spoliée de son héritage à la mort de son père, et contestant les lois discriminatoires envers les femmes, Jane a intenté une série de procès pour récupérer la part qui lui était due. Malgré un jugement de succession défavorable, elle a eu l'audace de vendre les lots qui auraient dû lui revenir et a gagné, à titre posthume, son procès pour faire valoir son droit à l'héritage.

Son histoire est un rappel puissant de la lutte pour les droits des femmes à une époque où elles étaient souvent marginalisées. En donnant le nom de Jane Freligh au parc Municipal, le Conseil fait en sorte que la mémoire de cette femme citoyenne se perpétue dans le temps.

Pont Guy-Dufresne

Le Conseil a également déposé une demande à la Commission de toponymie pour que le pont qui enjambe la rivière aux Brochets, à l'intersection de la 237 Sud et du chemin Richford, soit nommé **pont Guy-Dufresne**. Outre son implication dans le milieu culturel du Québec, Guy Dufresne, qui est arrivé à Frelighsburg en 1939, s'est mobilisé socialement, économiquement et politiquement au sein de sa communauté. Il a été commissaire d'école et président de la commission scolaire pendant dix ans, maire de la campagne de Frelighsburg et membre fondateur de la coopérative de pomiculture de Frelighsburg.

Avec ses champs d'intérêt variés, Guy Dufresne aurait pu inspirer à son époque un organisme comme Vitalité Frelighsburg, École-o-Village ou la Société d'histoire.

Suite du projet de règlement omnibus

Pour faire suite à la réunion d'information tenue en septembre, une consultation publique se tiendra ce lundi 7 octobre concernant le projet de règlement omnibus, déposé à la séance ordinaire du mois d'août. Cette assemblée présentera les commentaires des citoyens qui ont été retenus, ainsi que les changements apportés à certains articles des règlements de zonage, de construction, de PIIA, de permis et certificats ainsi qu'à la grille des usages.

Prix Municipalité et développement durable

Le projet « Aménagement multiressource écosystémique du parc Municipal de Frelighsburg et création d'une forêt-école », a été soumis pour le prix Municipalité et développement durable, décerné par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. En attendant de savoir si le projet sera primé, prenez le temps de visionner la vidéo de présentation, disponible sur frelighsburg.ca. Vous y découvrirez ce que nous réserve le futur parc Jane-Freligh!

Bon automne à toutes et à tous,

Lucie Dagenais
maire@frelighsburg.ca

NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS

ENVIRONNEMENT

Le comité consultatif souhaite la bienvenue à sa nouvelle membre, Marie-Josée Lemaire. L'expertise en construction et en bâtiment écologique de Marie-Josée, déjà engagée au sein de la communauté, seront un précieux atout pour l'équipe.

Conseil municipal

Prochaine séance le **lundi 7 octobre 2024**,
à la suite de la consultation publique qui débute à 19 h
Pour envoyer une question, consulter l'ordre du jour ou participer en ligne :
frelighsburg.ca/conseil

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30
Sur rendez-vous le vendredi
450 298-5133 — municipalite@frelighsburg.ca

COMMUNAUTÉ

CENTRE D'ART DE FRELIGHSBURG

Trajectoires, Photographies, jusqu'au 27 octobre

Les œuvres photographiques exposées par Encadrex proviennent d'une collection privée et reflètent les tendances actuelles de la photographie. Chaque image est accompagnée d'un commentaire de l'artiste expliquant les choix esthétiques effectués lors de la prise de vue de son œuvre. Cette collaboration avec les artistes a pour visée de sensibiliser le public aux enjeux esthétiques présents au moment de la création artistique et de créer ainsi un espace de mémoire des procédés de création. Le commissaire de l'exposition est Serge Allaire, spécialiste de l'histoire de la photographie québécoise, canadienne et internationale.

Créé en 1984, Encadrex est un atelier spécialisé dans l'encadrements et œuvre dans la communauté artistique tant montréalaise que québécoise et canadienne. L'atelier est formé d'encadreurs, artisans-finisseries et conseillers hautement qualifiés. Au fil des ans, il a su acquérir la confiance des musées, des collectionneurs et des artistes.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE PATRIMOINE DE FRELIGHSBURG

Album souvenir

Pour souligner la 20^e année d'existence de la Société d'histoire et de patrimoine de Frelighsburg, une équipe de bénévoles s'est affairée à concevoir un album souvenir contenant plus de 120 magnifiques photographies.

Ce livre, divisé en neuf chapitres, présente des photos d'archives sélectionnées parmi plus de 2000 photos. Il est en vente au Bureau touristique localisé au Grammar School, au Dépanneur du Village, à la Station Fribourg et à la Rumeur Affamée.

C'est le cadeau parfait à offrir pour faire découvrir - ou pour redécouvrir ! - notre histoire et notre patrimoine.

Calendrier 2025

Le calendrier 2025 de la Société est maintenant disponible. Vous pouvez vous le procurer au Bureau touristique et chez quelques marchands locaux. L'édition est limitée, Il faut en profiter dès maintenant!

Guides

Cette année encore, la Société est présente lors de l'exposition Loto-Québec/Adéland intitulée **Vue du Fleuve**, qui se tient jusqu'au 3 novembre 2024, et dont les commissaires sont Manon Barbeau et Anaïs Barbeau-Lavalette.

À cette occasion, deux des membres de la Société introduisent les visiteurs à l'histoire de l'église *Bishop Stewart Memorial* ainsi qu'au parcours de l'exposition. Les guides de la Société sont présents les samedi et dimanche, de midi à 17 h.

Bienvenue à tous!

ADÉLARD

Une riche programmation d'automne vous attend!

Passage obligé ~ bound flow, de Pascale Théorêt-Groulx

À la grange Adéland, du vendredi au lundi de 12 h à 17 h

Fruit d'une année de résidence de recherche au Centre Adéland, en collaboration avec le Lake Champlain Basin Program (Vermont), l'exposition passage obligé ~ bound flow de Pascale Théorêt Groulx est une exploration artistique des impacts des barrages implantés sur les rivières affluentes de la Baie Missisquoi.

Vues du fleuve

À l'église Bishop Stewart Memorial, du vendredi au lundi, de 12 h à 17 h

Portée par le duo mère-fille Manon Barbeau et Anaïs Barbeau-Lavalette, *Vues du fleuve* présente 36 estampes de la Collection Loto-Québec ainsi qu'un dialogue original, intime et émouvant, écrit et narré par les créatrices. Les œuvres visuelles et littéraires se marient pour offrir une expérience poétique singulière.

Soirée bénéfice, le samedi 5 octobre 2024, à 17 h

Adéland organise sa deuxième soirée bénéfice au profit de ses activités artistiques et éducatives le samedi 5 octobre à 17 h, dans le cadre magnifique de l'église Bishop Stewart Memorial de Frelighsburg et de l'exposition *Vues du fleuve*. Au programme : cocktail dînatoire préparé par le chef Danny St-Pierre, lecture de *Femme-Fleuve* par la comédienne Evelyne de la Chenelière accompagnée par le musicien Cédric Dind-Lavoie, musique, encan silencieux et autres surprises. Réservation obligatoire sur adelard.org.

Visite-conférence, le dimanche 13 octobre, à 15 h

En lien avec son cycle d'expositions sur le thème de l'eau, cette visite-conférence, animée par la commissaire d'exposition et auteure Ji-Yoon Han, reviendra sur les processus de création des artistes Maude Arès et Pascale Théorêt-Groulx. Chacune de ces artistes ont présenté chez Adéland des expositions en 2024 qui mettent en relation des œuvres d'art à des questionnements autour de thématiques environnementales.

Plus d'infos sur toutes les activités sur adelard.org.

COMMUNAUTÉ

CAMP GARAGONA

Le Camp Garagona est un organisme communautaire d'hébergement qui propose des services à des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Situé à Frelighsburg, il offre aux *Campeurs* une variété d'activités socio-récréatives bilingues, comprenant des programmes de jour, des séjours de répit et des vacances. Bien qu'il soit ouvert à des participants de toutes les régions du Québec, une attention particulière est portée aux besoins des personnes de la région de Brome-Missisquoi.

Pour continuer à offrir ces services essentiels, l'organisme est toujours à la recherche de dons. Votre soutien, qu'il soit financier ou sous forme de dons (équipements, fournitures, etc.), est crucial pour permettre aux *Campeurs* de bénéficier pleinement des activités.

Ensemble, faisons une différence dans leur quotidien : garagona.org.

MUNICIPALITÉ

PROJETS DE RÈGLEMENT EN COURS D'ADOPTION

Pour consulter les projets de règlement déposés, visitez frelighsburg.ca ou présentez-vous à l'hôtel de ville pour en obtenir une copie.

- Adoption du projet de règlement N°164-09-2024 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
Avis de motion : le 25 septembre 2024
Consultation publique : le 7 octobre 2024, à 19 h 00
Adoption du règlement : possiblement le 7 octobre
- Projet de règlement omnibus N°162-08-2024
Consultation publique : le 7 octobre 2024, à 19 h 15
Adoption du projet de règlement : possiblement le 7 octobre 2024
Avis public pour une demande de participation à un référendum : dans la semaine du 9 octobre 2024
- Projet de règlement N°163-09-2024 concernant les droits de mutations immobilières
Adoption du règlement : le 7 octobre 2024, en séance ordinaire

INCENDIE

L'automne qui arrive marque le début de la semaine de la prévention des incendies.

Du 6 au 12 octobre, la brigade en profitera pour effectuer un peu de sensibilisation et mettra l'accent sur l'utilisation des appareils électroniques qui fonctionnent avec une batterie rechargeable.

Seulement dans votre chambre, combien de batteries avez-vous (téléphone, écouteurs, ordinateurs, batteries portatives, tablettes, montres, etc.)? Et tout cela, sans compter les batteries de vos articles ménagers, outils et évidemment véhicules (voitures, vélos, trottinettes, etc.) qui peuvent se trouver dans votre maison! Toutes ces batteries comportent un risque d'incendie.

Voici nos conseils sur l'utilisation et la recharge de batteries.

- Lisez attentivement les instructions du fabricant et respectez-les en tout temps.
- Respectez le temps maximal prévu pour la recharge (par exemple, en utilisant une minuterie).
- Utilisez le chargeur fourni avec l'appareil ou encore un modèle de chargeur homologué.
- Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense.
- Évitez de modifier ou d'altérer le chargeur.
- Vérifiez régulièrement que le chargeur n'est pas endommagé.
- Jetez les batteries et piles dans un point de dépôt ou encore à l'écocentre. Ne les jetez jamais aux ordures ni au recyclage. En étant écrasées par de l'équipement, elles pourraient déclencher un incendie. En terminant, rappelons que :

près de **48 % des incendies** qui se produisent dans les maisons sont liés à une **distraktion ou à une erreur humaine**; parmi les victimes d'incendie, **66 % sont âgées de 60 ans et plus**. Si vous êtes une personne aînée ou un proche d'une personne aînée, faites particulièrement preuve de vigilance. Enfin, avec le temps froid qui arrive, ne tardez pas à faire ramoner votre cheminée si ce n'est déjà fait! N'oubliez pas que le ramonage de votre cheminée **est obligatoire au moins une fois par année**.